

**Financement externe et politique budgétaire : le rôle du
STABEX**

Jean François Brun

Gérard Chambas

Bertrand Laporte

Résumé : Parmi les financements externes, le STABEX présente une spécificité marquée. Alors que traditionnellement l'offre de financement s'élargit plutôt en période de boom des recettes d'exportation et donc d'augmentation des recettes publiques, le STABEX a vocation à intervenir à la suite d'une chute des recettes d'exportation de produits agricoles et par conséquent durant une période de baisse des recettes publiques.

Afin d'apprécier les effets du STABEX sur la politique budgétaire, nous adoptons une démarche en deux étapes. Tout d'abord, on dégage les critères déterminant le caractère pro ou contre cyclique des versements STABEX par rapport au cycle des recettes publiques. On évalue ensuite les effets des versements STABEX sur la politique budgétaire selon leur nature pro ou contra cyclique. A cet effet, une fonction du besoin de financement net primaire est estimée à partir de données de panel pour l'ensemble des pays ACP sur la période 1976-1995.

Si les versements pro cycliques n'ont pas d'effet, les versements contra cycliques desserrent la contrainte qui pèse sur les dépenses et permettent ainsi une dépense primaire supplémentaire dans une période de conjoncture défavorable. Cet effet est contraire à celui généralement observé pour les autres apports financiers.

Introduction

Les fluctuations des recettes d'exportation de produits primaires, dont une des causes est l'instabilité des prix internationaux, sont à l'origine d'effets néfastes pour la croissance économique des pays en développement. Ainsi, d'un point de vue macro-économique, une importante littérature a analysé les effets de syndrome hollandais entraîné par des chocs externes. L'effet de ces chocs transite en partie à travers les finances publiques ; divers auteurs montrent que l'Etat, par son comportement « d'euphorie » (Corden, Neary 1982), tend à amplifier l'impact des chocs extérieurs. Dans les périodes de boom, de manière directe à travers les prélèvements assis sur les exportations ou plus indirectement à travers une augmentation de l'ensemble des ressources publiques (Bevan, Collier, Gunning, 1990), les Etats bénéficient de ressources budgétaires supplémentaires, qu'ils mettent souvent à profit pour mobiliser des ressources d'emprunt largement accessibles en raison d'une solvabilité confortée par une conjoncture favorable. L'accroissement des moyens financiers à la disposition des Etats leur permet alors de financer des dépenses budgétaires déjà en forte augmentation (Davis, 1983). Ainsi, par un effet expansionniste et pro cyclique les politiques de dépenses publiques participent à l'appréciation du taux de change effectif réel (TCER), phénomène qui constitue le fondement du syndrome hollandais. Inversement, dans les périodes de baisse des ressources, en raison de la détérioration de leur solvabilité, les Etats, confrontés à la progression des charges du service de la dette, tendent à comprimer leur dépense primaire. Par ailleurs, la difficulté à mobiliser des ressources financières extérieures pour couvrir le déficit budgétaire conduit de nombreux Etats à un financement monétaire, facteur d'inflation et donc d'appréciation du TCER.

Les caractéristiques de l'offre d'apports financiers externes paraissent favoriser cette politique budgétaire pro cyclique : élargissement de l'offre de financement dans les périodes de boom et, au contraire, restriction dans les phases de conjoncture défavorable. Cependant,

parmi les pays en développement, les pays ACP à travers un accord avec l'Union Européenne peuvent bénéficier de transferts STABEX dont l'octroi est déclenché par une chute de recettes d'exportation. Le mécanisme du STABEX créé en 1975 dans le cadre de la première convention de Lomé avait pour finalité de compenser les pertes de revenu des producteurs de produits agricoles d'exportation et permettait en raison de son automaticité de disposer de ressources supplémentaires dans la période de baisse des recettes ou du moins à l'issue d'un bref délai après cette baisse. Depuis Lomé IV, les fonds STABEX sont devenus, dans de nombreux cas, une aide à l'ajustement structurel gérée dans des « Cadres d'Obligations Mutuels » (COM) ; les délais de négociation et de gestion ne permettent plus d'assurer une offre de ressources coïncidant avec une baisse de recettes d'exportation.

Toutefois, les transferts STABEX conservent une spécificité marquée. Ainsi, malgré l'évolution intervenue depuis 1990 avec la Convention de Lomé IV, la chute de recettes d'exportation déclenche toujours des droits à transferts ; les Etats récipiendaires ainsi que leurs bailleurs de ressources financières peuvent anticiper ces transferts même si leur disponibilité effective est reportée. De plus, les transferts STABEX sont toujours conditionnés par des événements exogènes à la politique économique (chute des prix internationaux, baisse des quantités exportées) et, à ce titre présentent la spécificité par rapport à la plupart des financements externes de ne pas présenter de caractère récurrent.

Les caractéristiques des versements STABEX incitent à analyser leurs effets sur le comportement des Etats et, en particulier, à examiner si leur spécificité par rapport aux autres apports financiers externes implique un comportement particulier de l'Etat. Cet examen apparaît d'autant plus utile que les ressources budgétaires des pays d'Afrique subsaharienne, qui constituent une grande partie du groupe des pays ACP, présentent une instabilité importante relativement aux autres pays en développement (Bleaney, Gemmel, Greenaway, 1995). Cette instabilité paraît imputable à une forte sensibilité vis à vis de la conjoncture des produits

primaires qu'ils exportent. Il s'agit donc de savoir si les transferts STABEX se traduisent par un comportement de politique budgétaire pro cyclique relevé habituellement par la littérature pour les autres ressources financières ou si, au contraire, la spécificité du STABEX conduit plutôt les Etats récipiendaires à adopter une politique budgétaire contra cyclique.

Aussi, après avoir dégagé les critères selon lesquels un versement STABEX intervient de manière pro ou contra cyclique par rapport au cycle des recettes publiques, on évalue les effets des versements STABEX sur la politique budgétaire.

1. Le caractère pro ou contra cyclique des versements STABEX

Le caractère pro ou contra cyclique des versements STABEX est déterminé par rapport à l'évolution des prélèvements publics ce qui implique de distinguer les différentes phases du cycle des ressources publiques. En raison de la brièveté de la période d'analyse (1976-1995), nous avons choisi d'identifier des cycles à partir d'une moyenne mobile sur quatre ans du prélèvement public ; cette moyenne prend en compte deux années avant et une année après l'année de référence et a pour objectif d'éliminer de petites variations de ressources publiques non significatives d'une tendance.

L'indicateur de ressources publiques recouvre l'ensemble des prélèvements publics (recettes fiscales et non fiscales) ; il est important d'inclure les recettes non fiscales car elles concourent sur la période considérée pour certains pays à une part importante des prélèvements effectués sur les exportations agricoles à travers les caisses de stabilisation. Afin d'éviter des pseudo cycles qui pourraient intervenir si un ratio par rapport au produit était retenu, nous utilisons un prélèvement public global en valeur réelle, mesuré à l'aide des déflateurs du PIB à défaut de disposer d'indices de prix plus appropriés. En effet, un ratio par rapport au PIB introduirait un biais dans la mesure où les recettes publiques et le PIB sont pro

cycliques ; ainsi les recettes publiques augmentent en période d'expansion et diminuent en période de récession de manière mécanique.

Le critère de classement des versements STABEX est le suivant ; est considéré contra cyclique (stabilisateur), un versement intervenant dans une phase de baisse des recettes publiques et, au contraire, pro cyclique (déstabilisateur), un versement STABEX intervenant dans une période d'accroissement des recettes.

Sur 71 pays ACP, 51 ont perçu au moins un versement STABEX durant les quatre conventions de Lomé¹. L'échantillon considéré dans la présente analyse couvre 48 de ces 51 pays. Les versements STABEX représentent, en moyenne sur l'ensemble de la période, 5,1 % du prélèvement public des pays récipiendaires avec un écart type de 10,5 %, révélateur d'une forte dispersion. Au cours du temps, l'importance des versements STABEX rapportés au prélèvement public des pays récipiendaires a augmenté puisqu'ils s'élevaient en moyenne à 5,6 % du prélèvement public sous Lomé IV contre seulement 4,7 % sous Lomé I (tableaux 1 et 2).

¹ La première convention de Lomé couvrait les années 1975-1979, la seconde convention les années 1980-1984, la troisième convention les années 1985-1989 et la quatrième convention qui a fait l'objet d'une révision en 1995 couvre la période 1990-2000.

Tableau 1 : Distribution des versements STABEX selon leur importance vis à vis du prélèvement public

	Lomé I			Lomé II			Lomé III			Lomé IV		
	> 2,5 % (1)	> 5 % (2)	Max (3)	> 2,5 % (1)	> 5 % (2)	Max (3)	> 2,5 % (1)	> 5 % (2)	Max (3)	> 2,5 % (1)	> 5 % (2)	Max (3)
Burkina	1		4,48			0,66	1		3,38		1	8,47
Bénin	2	1	7,71	1		4,55	2		4,24			0,23
Burundi	1		3,12		1	9,48		2	7,85		2	12,9
Côte d'Iv.			0,97			1,31		2	7,46	2	2	6,67
Cap vert		1	9,15	1		2,65			1,04			0,22
Cameroun			0,87			1,01		1	6,07	3	2	6,23
Centrafri.	nd	nd	nd			1,26		2	17,00	1	2	16,55
Comores	nd	nd	nd	1	1	9,25		4	23,29	1	3	7,43
Congo	1		4,07									
Dominiq.	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Ethiopie	nd	nd	nd			0,08	2		4,08		2	23,96
Fidji			1,43			0,96			0,24			
Guinée B.	nd	nd	nd		2	31,54	1	2	13,82			1,69
Guinée E.	nd	nd	nd	nd	nd	nd	1	2	17,72	1	3	14,76
Gabon			0,71			1,78			1,54	1		2,64
Gambie		1	29,76		3	25,81	2	2	30,39			2,30
Ghana			2,48		2	11,1	1		2,89	1		3,96
Grenade	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Haïti										nd	nd	nd
Jamaïque						0,42	nd	nd	nd			
Kenya			0,79			1,18	1		2,68	1		3,31
Lesotho	1		4,79	1		2,96			2,28			0,79
Liberia	1		2,99	1		2,68						
Madagasc.	1		4,57			0,62			1,67	2	1	7,52
Mali	1	1	7,37		1	5,41	1		3,80			0,15
Maurita.		2	45,21								1	6,74
Maurice			0,37			0,76						
Malawi		3	7,39			0,90	1		3,08	1		2,54
Mozamb.	nd	nd	nd					1	5,32			1,11
Niger			1,76				1		2,71			
Ouganda	nd	nd	nd		1	138,81					2	48,29
P. N. Gui.				2		4,44		2	7,79	1	2	5,67
Rwanda	1		4,34		2	8,52		2	8,69		2	15,74
Sierra L.	1		3,18		1	6,75	1	1	6,75	2		3,90
Iles Sal.				1	1	5,14		2	63,21	nd	nd	nd
Sénégal			2,40	1	1	7,76	1	2	8,41		1	7,34
Somalie				1		2,85			1,67	nd	nd	nd
Soudan						0,89	1		3,83			
Ste Lucie				1		3,93			0,42	nd	nd	nd
S. T. P.				1	1	19,69		2	17,06		2	29,52
St Vincent										nd	nd	nd
Swaziland				1		2,81						
Tanzanie						0,70			0,99	1	1	6,74
Tchad					3	7,5		3	29,17		1	8,41
Togo				1	1	5,15	2		3,03	1	2	10,90
Tonga	nd	nd	nd	2	1	14,04	3	1	7,49	nd	nd	nd
Vanuatu								2	43,08	nd	nd	nd
Zimbabwe												1,40
Ensemble	10	10	45,21	20	19	138,81	22	35	63,21	19	32	48,29

Notes : nd, non disponible ; (1) nombre de versements STABEX qui représentent entre 2,5 et 5 % du prélèvement public, (2) nombre de versements STABEX qui représentent plus 5 % du prélèvement public et (3) versement STABEX rapporté au prélèvement public maximal sur la période.

Tableau 2 : Moyenne des versements STABEX rapportés au PIB et aux recettes totales de l'Etat (en %)

	Lomé I		Lomé II		Lomé III		Lomé IV	
	STABEX	STABEX	STABEX	STABEX	STABEX	STABEX	STABEX	STABEX
	/PIB	/RT	/PIB	/RT	/PIB	/RT	/PIB	/RT
Burkina Faso	0,23	2,21	0,07	0,66	0,36	3,28	0,55	4,63
Bénin	0,49	4,55	0,39	2,28	0,34	2,7	0,04	0,15
Burundi	0,37	3,12	1,27	9,48	0,69	3,69	1,08	7,45
Côte d'Ivoire	0,36	0,97	0,31	1,12	0,95	3,11	1,04	5,08
Cap vert	1,82	9,15	0,39	1,86	0,22	1,04	0,05	0,22
Cameroun	0,05	0,30	0,18	0,36	0,48	1,67	0,73	4,91
Centrafrique	0,11	nd	0,44	1,26	0,73	5,47	0,82	0,97
Comores	nd	nd	0,63	4,85	1,77	13,3	0,69	4,71
Congo	1,09	4,08	0	0	0	0	0	0
Dominique	nd	nd	2,37	nd	0,26	nd	2,35	nd
Ethiopie	nd	nd	0,01	0,08	0,40	1,62	2,20	16,18
Fidji	0,03	0,18	0,10	0,43	0,04	0,18	0	0
Guinée B.	3,11	nd	1,22	11,26	0,94	8,12	0,14	1,23
Guinée E.	nd	nd	nd	nd	2,09	11,58	2,35	14,40
Gabon	0,30	0,71	0,69	1,74	0,18	0,46	0,58	1,27
Gambie	4,86	29,66	1,78	10,46	1,92	12,16	0,28	1,47
Ghana	0,23	2,48	0,59	6,97	0,11	0,82	0,41	1,40
Grenade	nd	nd	0,12	nd	0,74	nd	0,77	nd
Haïti	0	0	0	0	0	0	2,05	nd
Jamaïque	0	0	0,13	0,42	0,04	nd	0	0
Kenya	0,17	0,79	0,16	0,75	0,34	1,6	0,46	1,89
Lesotho	1,71	4,79	0,35	0,99	0,82	2,28	0,23	0,58
Liberia	0,25	1,34	0,49	2,68	0	0	0	0
Madagascar	0,78	3,46	0,05	0,41	0,12	0,93	0,52	4,34
Mali	0,47	4,15	0,28	2,29	0,30	1,40	0,02	0,12
Mauritanie	7,13	31,12	0	0	0	0	0,91	4,05
Maurice	0,07	0,37	0	0	0,18	0,76	0	0
Malawi	1,1	6,95	0,11	0,58	0,32	1,43	0,34	1,88
Mozambique	nd	nd	0	0	0,50	2,47	0,15	0,81
Niger	0,20	1,71	0	0	0,17	1,54	0	0
Ouganda	nd	nd	4,3	138,81	0	0	2,41	31,65
P. N. Guinée	0	0	0,7	3,57	0,85	3,81	1,03	4,84
Rwanda	0,49	4,34	0,59	4,42	0,55	3,45	1,31	12,46
Sierra Leone	0,28	1,98	0,2	1,99	0,21	5,29	0,45	3,83
Iles Salomon	0	0	0,78	3,3	6,14	30,14	1,64	nd
Sénégal	0,29	1,53	0,66	3,05	0,68	3,91	0,59	4,16
Somalie	0	0	0,19	0,92	0,11	0,59	nd	nd
Soudan	0	0	nd	nd	0,15	1,66	0	0
Ste Lucie	0	0	0,99	3,93	0,10	0,42	3,1	nd
S. T. P.	0	0	3,08	8,39	2,33	7,01	2,83	14,82
St Vincent	0	0	0	0	0	0	15,94	nd
Swaziland	0	0	0,65	2,26	0	0	0	0
Tanzanie	0	0	nd	nd	0,14	0,78	0,75	4,69
Tchad	0	0	0,76	7,5	1,24	15,39	0,58	8,41
Togo	0	0	1,17	4,09	0,67	2,37	1,2	7,34
Tonga	1,23	nd	nd	5,77	1,22	4,81	0,76	nd
Vanuatu	0	0	0	0	7,47	29,56	1,27	nd
Zimbabwe	0	0	0,73	0	0	0	0,43	1,40
Ensemble	1,00	4,71	0,73	4,77	0,97	5,19	1,2	5,60

notes : les années sans versements STABEX sont exclues du calcul de la moyenne ; nd, non disponible.

Nous avons considéré qu'au dessous d'un seuil de 2,5 % des prélèvements publics, les versements STABEX exercent un effet marginal sur les finances publiques ; nous avons donc choisi de ne pas tenir compte des versements inférieurs à ce seuil. Sur les 412 versements STABEX recensés au cours de la période d'analyse, 110 dépassent le seuil de 2,5 %. Sur ces 110 versements, 40,9 % sont intervenus de façon contra cyclique (en période de baisse des prélèvements publics) et 59,1 % de façon pro cyclique (en période de hausse des prélèvements publics). On peut donc en conclure que de ce point de vue les versements STABEX ne présentent pas de spécificité et qu'ils interviennent de manière sensiblement aléatoire par rapport au cycle des recettes publiques.

2. Les effets des versements STABEX sur la politique budgétaire

Afin d'évaluer les effets des versements STABEX sur la politique budgétaire, nous recherchons un indicateur pertinent dans le cas des pays ACP pour apprécier le caractère expansionniste ou restrictif de leur politique budgétaire. A cet effet, nous retenons le besoin de financement net primaire, qui est apparu comme le meilleur indicateur.

Après avoir dégagé les principaux facteurs déterminant ce besoin de financement, on cherche à apprécier à travers une analyse économétrique en données de panel dans quel sens les versements STABEX agissent sur la politique budgétaire.

A. L'appréciation de la politique budgétaire à travers le besoin net de financement primaire.

Traditionnellement, pour apprécier le caractère expansif ou restrictif de la politique budgétaire des pays développés, on utilise le plus souvent le déficit conventionnel qui détermine le besoin d'emprunt net et donc la variation de l'encours de la dette publique. Cependant, si cet indicateur paraît bien approprié pour les pays développés, il ne permet pas

d'évaluer correctement l'effet de la politique budgétaire des pays ACP pour deux raisons essentielles.

Tout d'abord, les pays ACP reçoivent une part importante de leurs apports financiers extérieurs sous forme de dons. Ces dons financent une dépense publique supplémentaire et exercent donc à ce titre un effet expansionniste sur la demande sans impliquer en contrepartie une ponction de ressources immédiate (cas des différentes catégories de prélèvements publics) ou différée (cas des emprunts).

On doit aussi souligner que les dépenses au titre du service de la dette extérieure n'exercent pas un caractère expansionniste sur la demande comme les autres catégories de dépenses puisqu'elles impliquent un transfert de ressources à l'extérieur. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi d'exclure les dépenses au titre des charges de la dette entraînées par le recours à des emprunts.

Nous considérons donc comme indicateur du caractère de la politique budgétaire le besoin de financement net primaire qui correspond à la différence entre les recettes et les dépenses primaires c'est à dire les dépenses budgétaires hors charge des intérêts de la dette. L'exclusion des dépenses au titre des intérêts de la dette intérieure provient de l'absence de ventilation pour certains pays entre les charges de la dette interne et externe ; cette approximation semble acceptable pour les pays ACP en raison de la plus grande importance des intérêts de la dette extérieure par rapport à ceux relatifs à la dette intérieure.

B. Les facteurs du besoin net de financement primaire

Alors qu'une large littérature dont l'origine remonte aux années soixante permet de dégager les facteurs des ressources publiques dans les pays en voie de développement, il n'existe pas d'analyse équivalente pour les dépenses, ni a fortiori pour les soldes budgétaires. Aussi, afin de disposer de variables de contrôle pertinentes pour évaluer les effets du STABEX

nous tentons, à partir de la littérature disponible sur les facteurs des ressources publiques et à partir d'hypothèses théoriques, de dégager les principaux facteurs du besoin de financement net primaire et d'estimer une fonction de ce besoin de financement.

Ainsi, à coté des variables qui tiennent compte du caractère pro ou contra cyclique des versements STABEX, nous introduisons plusieurs variables exogènes de contrôle comme facteurs du besoin de financement net primaire rapporté au PIB (BFNP).

Deux variables muettes tenant compte du caractère pro ou contra cyclique des versements STABEX ont donc été considérées. Ainsi que cela est justifié plus haut, seuls les versements STABEX représentant plus de 2,5 % des prélèvements publics ont été retenus ; la variable muette CONTRACYC prend la valeur 1 lorsque le versement STABEX apparaît en période de contraction du prélèvement public et 0 sinon et la variable PROCYC prend la valeur 1 lorsque le versement STABEX apparaît en période d'augmentation du prélèvement public et 0 sinon.

La plupart des travaux disponibles ont considéré le rôle des échanges extérieurs dans la mobilisation des ressources publiques à travers le taux d'importation (Hinrichs, 1966), le taux d'exportation global ou minier (Chelliah, 1971) ou le taux d'ouverture (exportation et importations rapportées au produit, Lotz, Morss, 1970). Ainsi que le soulignent Hinrichs (1966) et Bahl (1971) les échanges extérieurs constituent une assiette fiscale relativement facile à exploiter ce qui explique l'importance des taxes sur les échanges extérieurs dans les recettes publiques des pays africains qui constituent une composante essentielle des pays ACP (cf. Burgess, Stern, 1993). De plus, la littérature sur le syndrome hollandais et le comportement de l'Etat face à des chocs extérieurs (cf. supra) met en évidence l'effet d'une hausse importante et brutale des recettes d'exportation sur l'évolution des dépenses et des recettes de l'Etat ; si dans un premier temps le déficit budgétaire diminue (ou ne s'accroît pas) lors de la période de forte hausse des recettes, il augmente très rapidement dans un second temps dès lors que l'évolution des recettes s'infléchit

à la baisse (Davis, 1983) ; nous avons donc introduit comme variable la variation des recettes d'exportation décomposée entre volume (DXVOL) et valeur unitaire (DVUX). La relation attendue entre le BFNP et chacune de ces deux variables est négative.

Le taux de croissance de l'économie a traditionnellement un impact important sur le déficit budgétaire. Une forte croissance, qui dans les pays ACP a le plus souvent pour origine une conjoncture favorable dans le secteur des exportations de produits primaires et qui se traduit par une mobilisation importante des ressources publiques, détermine une élasticité de la ressource publique très supérieure à l'unité, les recettes devant au moins dans une première étape augmenter plus que les dépenses ; la conséquence est une réduction du BFNP ; nous avons donc retenu le taux de croissance du PIB (TCPIB) qui devrait agir négativement sur le besoin de financement net primaire.

L'inflation a un effet bien connu de réduction du prélèvement public (effet Tanzi-Olivera) ; cet effet provient notamment de délais dans le recouvrement de l'impôt. En outre, en économie protégée mais ouverte, l'inflation entraîne une déformation du système de prix au profit des biens non échangeables alors que la taxation du secteur des biens non échangeables est moins aisée que celle du secteur des biens échangeables ce qui devrait agir négativement sur le taux de prélèvement. L'effet de l'inflation sur le taux de dépense par rapport au produit est en revanche indéterminé. Nous avons ainsi introduit le taux d'inflation (INFLA) ; la relation attendue avec le BFNP est plutôt positive.

Les dépenses publiques au titre du service des intérêts de la dette publique constituent une contrainte forte pour les Etats ; pour faire face à ces dépenses incompressibles, les Etats dans l'impossibilité fréquente en période de lourd endettement d'accroître leur niveau de prélèvement public, ne peuvent que réduire les dépenses hors intérêts ; le BFNP s'en trouve

donc diminué. Les dépenses d'intérêt rapportées au PIB (DEPINTY) ont donc été retenues comme un facteur négatif du besoin de financement net primaire.

La structure de l'activité économique saisie à travers l'importance d'activités spécifiques constitue un facteur du niveau des ressources publiques dont certains travaux (Bahl, 1971) ont mis en lumière l'importance. Ainsi, la part du produit agricole dans le produit global constitue-t-elle un facteur négatif de la mobilisation fiscale (Chelliah, 1971) : le secteur agricole est particulièrement difficile à taxer et la volonté politique de taxer ce secteur peut s'avérer faible (Chelliah, Baas, Kelly, 1975). De plus, son importance est associée à un faible revenu par tête et à certains facteurs défavorables à la mobilisation des ressources fiscales (faible niveau d'éducation). La structure de l'économie, plus précisément la répartition de l'activité entre les différents secteurs, influence donc certainement le BFNP en raison de son effet sur les recettes. Nous avons ainsi introduit comme variable la part de la valeur ajoutée agricole dans le PIB (VALAGRY) ; la relation attendue est négative.

L'analyse économétrique a été réalisée en données de panel qui permettent de tenir compte d'effets spécifiques aux pays. Elle permet de plus d'accroître le nombre d'observations ; ainsi l'étude inclut 494 observations qui n'ont pas fait l'objet d'un cylindrage dans la mesure où ce dernier peut être à l'origine d'un biais. Un test de Hausman (pvalue de 0,001) nous a conduit à retenir un modèle à effets fixes de préférence à un modèle à effets aléatoires. Les écarts types (et donc les t de Student) ont été corrigés par la méthode de White pour tenir compte d'une hétéroscédasticité possible. Le R² ajusté est de 0,58, les t de Student sont pour la plupart significatifs au seuil de 5%.

L'estimation sur données de panel est réalisée sur la période 1976-1995. L'équation finale présentée ci-dessous n'inclue que les variables significatives.

$$\text{BFNP} = - 2,85 \text{ DVUX} - 6,83 \text{ TCPIB} - 0,68 \text{ DEPINTY} - 13,46 \text{ VALAGRY} + 1,89 \text{ CONTRACYC}$$

(-1,49)* (-2,20)** (-3,46)*** (-2,75)*** (2,53)**

*, **, *** respectivement significatifs au seuil de 15 , 5 et 1 %.
R² ajusté : 0,58 N=494.

La variable CONTRACYC, qui correspond à des versements STABEX contra cycliques, est significative avec un signe positif : le STABEX, quand il intervient de manière contra cyclique dans une phase de baisse des ressources publiques, permet donc de réaliser des dépenses supplémentaires impossibles à mettre en œuvre sans celui-ci. Le STABEX desserre donc la contrainte qui pèse sur le niveau des dépenses et permet ainsi une dépense publique primaire supplémentaire dans une période de baisse des ressources publiques et donc de conjoncture défavorable.

La variable PROCYC, qui représente des versements STABEX pro cycliques n'est pas significative. Ce résultat est tout aussi intéressant que le résultat précédent. Il montre qu'en période d'augmentation des prélèvements publics et donc de conjoncture favorable, le STABEX n'entraîne pas de gonflement des dépenses publiques. Il est donc neutre vis-à-vis du BFNP. Le STABEX se démarque ainsi des autres instruments d'aide en raison de sa spécificité : les versements STABEX sont probablement perçus par les Etats comme transitoires car liés à des événements exogènes et aléatoires. A ce titre, les Etats n'anticipent pas un caractère récurrent de ces ressources. Les versements STABEX intervenant de manière pro cyclique se substituent aux autres modes de financement du déficit budgétaire primaire.

Parmi les autres variables retenues dans le modèle initial, la variation des valeurs unitaires à l'exportation, le taux de croissance du PIB, la dépense publique au titre des intérêts de la dette et la part de la valeur ajoutée agricole apparaissent comme des facteurs significatifs et leur coefficient est du signe attendu. Ainsi, l'augmentation des valeurs unitaires à l'exportation a pour effet un accroissement des recettes publiques supérieur à la progression des dépenses. De même, un taux de croissance du PIB positif réduit le BFNP par un accroissement des recettes publiques supérieur à celui des dépenses publiques. L'arbitrage entre dépenses au titre

des intérêts de la dette publique et dépenses publiques primaire (hors intérêts) se fait au détriment de ces dernières. La dépense au titre des intérêts de la dette constitue donc une contrainte forte qui implique une réduction du BFNP. Enfin, le signe négatif de la variable tenant compte de la structure de production de l'économie montre que le BFNP est moindre dans les pays où le secteur agricole est important, la moindre mobilisation fiscale étant plus que compensée par de moindres besoins de la collectivité.

Conclusion

Les pays ACP sont traditionnellement très sensibles aux variations des prix des produits primaires dans la mesure où une part importante de leurs ressources dépend de l'exportation de ces produits. Durant les périodes de boom, les Etats bénéficient de recettes budgétaires accrues. Ils utilisent leur meilleure solvabilité pour mobiliser des financements externes plus importants qui conduisent à une appréciation du taux de change effectif réel. L'Etat, par son comportement pro cyclique en matière de dépenses publiques amplifie l'effet de ces chocs.

Parmi les financements externes, le STABEX présente la particularité d'intervenir dès lors qu'une baisse des recettes d'exportation des pays ACP est constatée. Toutefois, compte tenu des délais de versement du STABEX et contrairement à la finalité initiale de ce mécanisme, les versements au titre cet instrument ne sont pas effectués systématiquement en période de baisse du prélèvement public. A partir d'une moyenne mobile des recettes publiques sur quatre ans, nous avons pu distinguer les transferts pro cycliques intervenant en période d'accroissement des recettes budgétaires et les transferts contra cycliques intervenant en période de baisse des recettes budgétaires : seulement 40,9 % des transferts STABEX présentent un caractère contra cyclique.

Une analyse économétrique effectuée en données de panel sur la période 1976-1995 a mis en évidence les effets des transferts STABEX sur le besoin de financement net primaire de

48 pays ACP bénéficiaires de ces transferts. Il en ressort que les versements pro cycliques n'exercent aucun effet sur la politique budgétaire. En revanche, les versements contra cycliques permettent une dépense primaire additionnelle dans une période de baisse des ressources publiques et donc de conjoncture défavorable. L'effet du STABEX se démarque ainsi de celui des autres financements externes présenté dans la littérature.

Références bibliographiques

- BAHL R.W., "A Regression Approach to Tax Ratio Analysis", *IMF Staff Papers*, Vol. 18, n° 3, November 1971, p. 570-612.
- BEVAN D.L., COLLIER P., GUNNING J.W., *Controlled Open Economies; A Neoclassical Approach to Structuralism*, Oxford University Press, 1990.
- BLEANEY M., GEMMELL N., GREENAWAY D., "Tax Revenue Instability, with Particular Reference to Sub-Saharan Africa", *The Journal of Development Studies*, Vol. 31, n° 6, August 1995, London, p. 883-902.
- CHELLIAH R.J., "Trends in Taxation in Developing Countries", *IMF Staff Papers*, Vol. 18, n° 2, July 1971, p.254-331.
- CORDEN W.M. and NEARY J.P., "Booming Sector and De-Industrialisation in a Small Open Economy", *The Economic Journal*, Vol. 92, December 1982, P. 825-848.
- CUDDINGTON : "Fiscal Policy in Commodity Exporting LDCs", *PPR Working Paper*, n° 33, World Bank, 1988.
- DAVIS J.M. : "The Economic Effects of Windfall Gains in Export Earnings 1975-1978", *World Development*, Vol. n° 2, p. 119-139, 1983.
- HINRICHS H.H., *A General Theory of Tax Structure Change During Economic Development*, Harvard Law School, Cambridge, Massachusetts, 1966.
- LOTZ J.R. and MORSS E.R., *The Tax Structure of Developing Countries, Un Empirical Study*, inédit, F.M.I., January 1969.